Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 27 (1876)

Artikel: Les oseraies des bords de l'Elbe près de Hambourg
Autor: Fankhauser
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-784224

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

des forêts exploitables. Elle a aussi fait preuve d'énergie dans la répression des délits, qui dans certaines communes et à certaines époques se sont produits avec une audace dont on a peine à se faire une idée. La police forestière est maintenant exercée par 34 gardes forestiers, dont plusieurs ont suivi en 1875 un cours de sylviculture à Schwyz. Dans la même année on a établi des haies pour défendre contre l'invasion du bétail des coupes rases et de grandes étendues de forêts. La pépinière a été considérablement agrandie, et des dispositions ont été prises pour en établir plusieurs autres dans les contrées montagneuses. Des achats de plants forestiers ont permis d'activer plus que jusqu'ici le reboisement des terrains dénudés. Un règlement forestier, dont les dispositions relatives à la police des forêts ont reçu la sanction du conseil cantonal, renferme toutes les dispositions désirables pour un bon aménagement; malheureusement le personnel nécessaire manque pour l'exécuter, et l'administration n'est pas soutenue par la loi vis-à-vis des membres de la corporation. Néanmoins nous croyons pouvoir affirmer que maintenant la voie est frayée, autant que la chose est possible dans les circonstances du canton, pour la mise à exécution d'une loi forestière fédérale.

Quoiqu'il en soit on doit bien s'attendre à voir tomber encore du Mythen maints débris de rochers, avant qu'on soit parvenu à soumettre à un système d'aménagement intensif toutes les vastes forêts de la corporation. F.

Les oseraies des bords de l'Elbe près de Hambourg.

Par Fankhauser, fils.

De même que la plupart des fleuves qui se jettent dans la mer du nord ou dans la Baltique, l'Elbe se divise bien avant son embouchure en bras innombrables et forme une multitude d'îles plus ou moins grandes, peu élevées au dessus du niveau normal de ce fleuve et sujettes par conséquent a être inondées chaque année à la crue des eaux ou par suite de vents du Nord-Est continus. Le sol de ces îles, nommées „Werder“ ou „Wärder“ est composé de sable mêlé ça et là d'argile, dont les couches augmentent annuellement de telle manière qu'à l'aide d'endiguements destinés à les protéger contre les hautes eaux, elles pourront un jour être livrées à la culture agricole.

Actuellement la culture pratiquée sur ces terrains, bien que tenant le milieu entre l'agriculture et la sylviculture se rapproche cependant

davantage de cette dernière et par cela même offre un certain intérêt au forestier. Nous voulons parler des oseraies.

Situés entre Hambourg et Haarbourg se trouvent 200 arpents d'oseraies, propriété de l'état; le mode de plantation, les soins intelligens et le parti que l'on en tire en font à juste titre un modèle de culture rationnelle de saules. Nous ferons de notre mieux pour donner au lecteur une description exacte de ces plantations.

Tous les terrains destinés à la culture des saules sont traversés par des canaux de desséchement. Les plus grands sont tracés soit parallèlement soit perpendiculairement au courant du fleuve à 200 ou 250 pieds les uns des autres et ont une largeur de 6 pieds. D'autres canaux plus petits de 4 pieds de largeur et de 3 pieds de profondeur relient les grands canaux entr'eux et divisent la surface totale en planches de 200 pieds de long environ sur 14 pied de large.

Des digues de 15 à 20 pieds de largeur placées de distance en distance entre les canaux sont destinées à arrêter la violence des eaux et les glaces flottantes. Elles sont plantées de saules qu'on étête, tandis que ceux des planches sont aménagés en taillis. Les espèces de saules employés à cette culture, sont très nombreuses; on en compte 27 y compris les variétés. L'étêtement ne se pratique guères que sur le Salix alba et le salix pendandra. Parmi les saules que l'on exploite en taillis le plus répandu est le saule viminal, ou saule flexible (salix viminalis) à croissance rapide, à jets souples et droits qui en font un excellent bois de service; puis vient le saule hollandais ou à 3 étamires, salix triandra, dont les produits considérables et la fibre nerveuse le font préférer à tout autre. Le saule de l'Elbe ou saule pourpre pousse assez rapidement, mais est moins élastique que les 2 précédents. Si nous ajoutons encore à ceux que nous venons d'indiquer le „Sprockweide“ distingué par la promptitude et la vigueur de sa croissance, le „Schmierweide“ touffu et délié et le „Sampweide“ dont nous ignorons les dénominations scientifiques, nous aurons indiqué les espèces principales affectées à l'exploitation en taillis. Viennent enfin les variétés très multiples auxquelles nous ne nous arrêterons pas.

Le saule, particulièrement celui de taillis, ne se contente pas de tous les terrains. Il veut avant tout un sol frais, c'est-à-dire un sol qui permette à ses racines de plonger continuellement dans l'eau. Les inondations ne lui sont pas nuisibles. Il aime les terrains substantiels améliorés chaque année par de nouveau dépôts de limon. En revanche il craint les terres compactes et marécageuses.

La plantation des saules a lieu de diverses manières. Près de Hambourg on se borne à enfoncer avec la main les boutures dans la terre tirée des fossés de manière à ne laisser qu'un brin de 3 pouces sortir de terre. Les boutures sont en général des gaules de 3 ans, longues de 1 1/2 pied et coupées dans les taillis. Elles sont plantées de deux en deux pieds, en lignes éloignées de 1 1/2 pied les unes des autres. Le coût de la plantation ascende à fr. 35 environ par arpent, et les frais de canalisation à fr. 70 pour la même surface.

Plus en amont de l'Elbe, les brins de 3 ans sont simplement couchés dans des sillons de 5 à 7 pouces tracés à la charrue et recouverts à son aide. Les pointes seules des brins dépassent le sol.

Quelquefois on dresse les plantons de saules le long des parois de trous circulaires que l'on comble ensuite.

Le printemps est la meilleure saison pour les plantations. L'automne est moins favorable; les cultures faites alors sont exposées à souffrir beaucoup de la glace qui parfois les recouvre entièrement à la suite des inondations et qui, lorsque la débâcle arrive, les entraîne avec elle.

La révolution des taillis de saules dépend en partie de l'écoulement des produits et en partie de la qualité du sol. Elle varie ordinairement entre 1 et 4 ans. Les produits de 1 an fournissent principalement les matériaux propres à la vannerie. Une précaution importante, si l'on veut éviter l'épuisement rapide des souches, même dans le meilleur des terrains c'est de ne répéter l'exploitation annuelle que tout au plus 4 ou 5 fois de suite. On ne coupe ordinairement les osiers de corbeilles, produits comptés parmi les plus lucratifs, que 3 fois en 5 ans dans les sols de qualité moyenne.

Les jets de deux ans sont employés comme cadres de corbeilles, et ceux de 3 et 4 ans comme cercles de tonneaux, claies, fascines etc.

A Hambourg où la demande de cercles à tonneaux pour l'expédition est considérable, on coupe ordinairement les oseraies tous les 3 ou 4 ans.

Les saules cultivés en taillis poussent avec une rapidité extraordinaire, et font régulièrement deux pousses par an. C'est la première année que les jets sont les plus forts; ils atteignent en moyenne une longueur de 10 à 12 pieds. Les années suivantes ils augmentent surtout en diamètre, et leur prolongement n'atteint plus que 1 1/2 pied annuellement, donnant pour des gaules de 4 ans une longueur totale de 14 à 16 pieds, et de 18 à 20 pieds dans les terrains de première qualité.

Afin de favoriser l'accroissement, les oseraies sont soumises dès la seconde année et quelquefois dès la fin de la première à des éclaircies périodiques dont les produits servent à fabriquer de la vannerie grossière, telle que corbeilles à charbon, à légumes etc. Ces éclaircies excellentes par les résultats qu'elles procurent, peuveut etre pratiquées pendant tout le cours de l'année.

La culture des saules a beaucoup à souffrir des mauvaises herbes qui envahissent les jeunes plantées et en arrêtent la végétation. Le dommage qu'elles occasionnent est moins considérable dans les oseraies à révolution de 4 ans que dans celles qui s'exploitent chaque année; un des meilleurs moyens pour les extirper est de les recouvrir du limon que l'on tire de fossés; le sarclage est aussi employé avec succès et favorise en même temps la végétation des souches.

Lorsqu'il se forme des clairières ou que les souches sont âgées ou trop hautes on les tronçonne à 3 ou 4 pouces sous terre afin de les faire drageonner. Si les herbes poussent en trop grande quantité dans les endroits que l'on veut rajeunir, ou les laboure à la charrue, et les racines des saules qui demeurent dans le sol suffisent au repeuplement. On emploie avec succès les provins pour replanter de petites surfaces.

Ordinairement l'exploitation des oseraies a lieu de novembre à mars. La taille se pratique sur le jeune bois, aussi près que possible du vieux, au moyen d'une hache pour les jets les plus forts et d'une serpe pour les plus faibles. On nettoie les gaules sur place à l'aide d'un couteau particulier (Schnottenmesser) et on les lie ensemble par assortiments; 60 gaules de forte dimension forment un faisceau et sont vendues aux tonneliers etc.; les petites sont liées en fascines de 1 pied d'épaisseur.

L'arrangement des assortiments n'a pas lieu simplement suivant leur destination, mais aussi suivants leurs longueurs.

Parmis les pousses de 1 an on choisit les plus faibles pour les vendre aux vanniers; plus elle sont fines et souples, plus elles ont de valeur; le prix moyen en est de 30 centimes par paquet.

Les saules servant à faire des liens ont une longueur de 4 à 6 pieds et coûtent 25 centimes le tas de 60 pièces. Plus longs ils sont employés à fabriquer des cadres de corbeilles, des anses et coûtent 30 centimes les 60 pièces.

Pour les jets de deux ans, les assortiments sont preparés de la même manière que pour ceux de 1 an.

Ceux de 3 ans fournissent des cercles de tonneau. Les plus courts, mesurant 6 à 8 pieds se vendent 1 fr. les 60 pièces; ceux de 8 à 10 pieds fr. 1. 25; et ceux de 10 à 12 pieds dont on se sert aussi pour l'établissement de claies d'endiguement coûtent fr. 1. 50 et fr. 2 à fr. 2. 25 lorsqu'ils dépassent cette longueur.

On réserve pour le même emploi les jets de 4 ans qui se vendent comme ceux de 3 ans et atteignent un prix de fr. 2. 50 s'ils mesurent 14 à 16 pieds.

Tous les saules qui ne rentrent pas dans ces assortiments sont mis de côtés et réservés à la fabrication des fascines dont on a constamment besoin pour les digues ou sont vendus comme combustible.

Les saules écorcés forment un assortiment à part et de 3 fois plus de valeur que les autres; la main d'œuvre nécessaire à l'écorçage coûte à peu près ce que l'on vend les branches non écorcées. Cette opération se fait au temps de la sève et a lieu au moyen d'un instrument composé de 2 bras entre lesquels on serre la branche, pendant qu'on la tire à soi.

Grâce à la rapide croissance des saules, à la demande constante et au prix qu'on en obtient, le rendement des oseraies dépasse celui de tout autre espèce de bois.

A Hambourg le produit d'une oseraie aménagée en révolution de 4 ans est de 360 à 420 „Schock“ (tas de 60 pièces) par arpent dans les terrains de première qualité, de 300 Schock dans les terrains de moyenne qualité, et de 180 à 240 Schock dans les sols maigres. Déduction faite des frais de façon évalués à environ fr. 30 à 35 par arpent, et la valeur moyenne d'un tas de 60 Schock n'étant que de fr. 40, on aura un rendement annuel et par arpent de fr. 50—60 dans les meilleurs terrains, de fr. 40 dans les moyens et de fr. 20—30 dans les sols maigres.

Une révolution plus courte donne un produit beaucoup plus élevé; ainsi pour une révolution de 1 an, on calcule le rendement par arpent, déduction des frais de cultures, d'exploitation et d'administration à fr. 70—80 dans les terrains de 2me qualitté, pour une révolution de 2 ans à fr. 55 et pour une révolution de 3 ans à fr. 40—45.